

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS
(Durée minimale : une heure)

DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE :

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

ARTICLE 1

Secrétariat corporatif

Adopter l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration

ARTICLE 2

Secrétariat corporatif

Approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le **4 juillet 2018**

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 3

CONTRATS DE BIENS

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 4

CONTRATS DE SERVICES ET TRAVAUX

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 5

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 6

RÈGLEMENTS

6.1

**DE – Capital humain, Approvisionnement
et Affaires juridiques**

Adopter le règlement R-175-1, modifiant le règlement R-175 - *Règlement sur la gestion contractuelle*

6.2

DE – Planification et finances

Adopter le Règlement R-188 autorisant un emprunt de 10 367 841 \$ pour financer le projet *Acquisition équipements de production phase 2*

6.3**DE – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques**

Adopter le règlement R-001-1, modifiant le règlement R-001 - *Règlement de régie interne du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal*

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 7**PARCOURS**

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 8**ENTENTES ET BAUX DIVERS****8.1****DE – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs**

Autoriser la conclusion d'un bail avec LES CONSTRUCTIONS MAXERA INC. pour la location d'un local sur le boulevard Pie-IX (STM-6269-07-18-36)

Coût total : 1 579 037,43 \$ toutes taxes incluses

8.2**DE – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs
DE – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques**

Amender la résolution CA-2018-125 autorisant les transactions immobilières pour les Centre de transport Bellechasse et St-Denis (STM-6272-08-18-84)

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 9**AUTRES SUJETS****9.1****DE – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques**

Renonciation à un privilège professionnel

9.2**DE – Bus**

Approuver la modification à l'Annexe 1 de la Convention-Cadre ATUQ-2018, pour l'acquisition de portes, miroirs et essuie-glace

Coût total : 492 644,78 \$ toutes taxes incluses

9.3**DE – Planification et finances**

Autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2018 à l'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)

Coût total : 1 292 760,11 \$ toutes taxes incluses

Levée de l'assemblée